

# Le budget 2017 du Pays de Mormal sera

**« serré »**

par CLAIRE DE VREGILLE maubeuge@lavoixdunord.fr

Réunis en conseil jeudi soir, les élus de la Communauté de communes du Pays de Mormal ont adopté le budget 2017 à la majorité. S'élevant à 23,7 millions d'euros, ce dernier est un peu moins élevé qu'en 2016. Les marges de manœuvres restent limitées.

## **pays de mormal.**

Les élus prennent leur rythme de croisière au sein de la CCPM issue de la fusion des intercommunalités de 2014. Et le vote du budget a connu bien moins de remous que l'an dernier quand la taxe d'enlèvement des ordures ménagères avait été relevée de deux points. Et pour cause, l'engagement de « ne pas toucher à l'imposition et à la TEOM en 2017 » a été réitéré par André Ducarne, vice-président aux finances. Sans nouveau levier pour faire entrer des recettes, les marges de manœuvre de la collectivité restent limitées. Après avoir remboursé le capital de la dette, il ne reste plus que 242 000 € d'épargne nette à la CCPM.

## **Il faudra donc prendre les bonnes décisions quant aux projets à venir. Gautier Meusoone, maire de Frasnoy**

« il faudra peut-être s'associer avec d'autres »

Le refinancement de l'emprunt toxique hérité de la fusion pèse dans le budget. Les charges financières seront plus importantes que l'an dernier « en raison de la souscription du nouvel emprunt et du début de remboursement de l'indemnité de remboursement anticipé », précise André Ducarne. « C'est un budget serré. Il faudra donc prendre les bonnes décisions quant aux projets à venir », a souligné Gautier Meusoone, maire de Frasnoy.

« 2017 et 2018 vont être difficiles », n'a pas caché Guislain Cambier. Le président de l'intercommunalité redoute aussi l'intégration en 2018 de la gestion de la prévention des inondations, une nouvelle compétence imposée par l'État. « Je me demande comment on va faire. Il faudra peut-être s'associer avec d'autres, comme le Parc par exemple, pour que cela nous revienne le moins cher possible. »

Dans ces conditions, les élus ont prévu près de 2,5 millions d'euros de dépenses d'investissement (hors dette).

Des crédits importants ont été inscrits pour anticiper l'éventuelle extension de Refresco, qui impliquera la réalisation de voiries (un million d'euros).

Sinon, sont aussi intégrés les aides aux commerces et entreprises, la fibre optique, les frais d'études pour réaliser les documents d'urbanisme ou encore l'éclairage public.

« Il y a tout de même une bonne nouvelle, a relevé Guislain Cambier. Le déploiement de la fibre optique coûtera moins cher que prévu. » De quoi se rassurer un peu.

En chiffres

19,7 M €

le budget fonctionnement. À noter, les charges à caractère général ont baissé de 2,1 % par rapport à l'an dernier. « En fonctionnement, on essaye de gratter année après année pour réaliser des économies », a mis en avant Guislain Cambier.

3,2 M €

le montant des dotations et participations qui seront versées en 2017, selon les estimations des services de la CCPM. La baisse des dotations de l'État se poursuivra l'an prochain.

15,3 M €

l'encours de la dette. La capacité de désendettement est estimée à un peu plus de 13 ans, si la CCPM consacre l'intégralité de son épargne brute au remboursement.